

PROCÉDURE PRIMES de naissance et indemnités de grève :



NAISSANCE :

Envoyer un scan/PDF (PAS de photo) de l'acte de naissance, avec le numéro de compte sur lequel doit être versée la prime vers : Jean-Luc JOULAIN

slfpvsoa.fin.proximus@proximus.be

GRÈVE :

Envoyer un scan/PDF (PAS de photo) de l'extrait de la fiche de paie sur laquelle figure : le jour de grève + nom+ prénom + PER+ numéro de compte vers : Jean-Luc JOULAIN slfpvsoa.fin.proximus@proximus.be